## **Chronique VELEDES 1900 - 2010**

1900	Le 10 juin 1900, on a créé l'Association suisse des épiciers à Zurich. Des associations locales d'épiciers et le magazine « Commerce d'épicerie » étaient les précurseurs de l'Association suisse. L'objectif de cette nouvelle association était d'exercer une certaine pression sur les autorités et influencer la législation.
1901	Acquisition de la qualité de membre auprès de l'Union Suisse des Arts et Métiers. Participation à la législation sur les denrées alimentaires et douanière.
1905	327 membres
1911	Création d'un secrétariat permanent commun avec l'Union suisse des services d'escompte à Soleure
1912	Édition d'un journal spécialisé propre (rédacteur A. Kurer, secrétaire de l'Association)
1916	2300 membres, principale croissance grâce aux coopératives « Zentrale » et « USEGO » ainsi que de nombreuses nouvelles sections régionales. La même année, Gotthold Brandenberger, fondateur d'USEGO, est élu dans le Comité central de l'Association.
1919	L'Association a réussi à abolir les directives de prix maximum de l'économie de guerre et d'aider les détaillants à retrouver des chiffres d'affaires garantis.
1920	L'Association a ouvert un secrétariat autonome à Lausanne, qui était dirigé par le Conseiller national H. Cottier, ceci en raison des nombreuses nouvelles affiliations romandes.
1922	Édition de la première feuille de l'Association en français : le « Journal des épiciers Suisses »
1924	Premières activités dans le domaine de la formation professionnelle avec un cours de vacances pour les épiciers
1925	5000 membres, 50 sections et 300 membres de soutien issus de l'industrie et du commerce de gros. À cette époque la cotisation annuelle était de 4 francs. La fondation de la Migros par Gottlieb Duttweiler représentait une nouvelle concurrence.
1927	L'Association suisse a initié la fondation de l'Union internationale des détaillants en alimentation (UIDA).
1932	Création de la fiduciaire de l'Association à Olten en tant qu'institution avantageuse servant à la comptabilité. Jusqu'en 1944 elle a ouvert d'autres fiduciaires à Berne, Zurich et Lausanne.
1933	Sur le plan politique, l'Association a réussi à imposer l'interdiction de filiales pour de nouveaux magasins promulguée par décision fédérale, ce qui s'est avéré particulièrement efficace face à Migros.

1938 L'Association s'engage pour l'introduction d'un examen professionnel supérieur dans le commerce de détail et devient cofondatrice de l'école professionnelle pour le commerce de détail.

Dans les années 40, l'Association s'engage à nouveau de manière intensive pour l'introduction d'un certificat de capacité obligatoire pour exercer la profession de « détaillant en alimentation indépendant ». Les commissions de l'Association ont senti l'importante concurrence de Migros et des Coopératives de consommation et ont essayé de contrer l'évolution de celles-ci par le professionnalisme et la formation continue.

- 1939-1945 Durant la période de l'économie de guerre et du rationnement alimentaire, l'Association et les sections ont collaboré étroitement avec les autorités et ont largement contribué au respect des directives de rationnement. Le journal des épiciers a publié chaque semaine les prix maximum pour les denrées alimentaires.
- Le 1<sup>er</sup> octobre 1942 l'Association a acquis l'immeuble à Berne et déménagé à Berne le secrétariat de Suisse alémanique, qui était basé à Soleure, et celui de Suisse romande, qui était établi à Lausanne. Parallèlement, elle a engagé Arthur Blattner le 19 octobre 1942 comme Secrétaire central de Suisse romande.

Paul Wirz-Burri (1941 – 1958), alors président de l'Association, a traité dans pratiquement toutes les éditions du journal de l'Association les questions professionnelles et politiques, il a tenu de nombreuses conférences dans les sections et les associations et était membre du Comité de l'Union des Arts et Métiers. Il s'était également engagé pour la création de groupes d'échange d'expériences ainsi que pour les prestations de conseil avantageuses de la part de l'Association.

- À la fin 1945, la décision fédérale interdisant les filiales et l'ouverture de nouveaux magasins a été abolie, malgré l'engagement des responsables de l'Association pour de nouvelles mesures protectrices en faveur d'un commerce en alimentation privé et puisqu'aucune entente avec les concurrents Migros et VSK n'avait abouti.
- 1946 Cette année-là déjà, le journal des épiciers suisses a été rebaptisé « Le commerce de détail ». Le 1<sup>er</sup> avril, Dr H. Zbinden est engagé en tant que rédacteur du journal associatif, puis par la suite il a embrassé la fonction de Secrétaire central pour la Suisse alémanique.
- Le 8 juin 1948, l'Association a édicté des nouveaux statuts et le changement de nom en « Association suisse des détaillants en alimentation VELEDES ».
- L'Association a fêté ses 50 ans d'existence et comptait 7500 membres pour un total de 67 sections régionales. Le nombre de membres de solidarité issus de l'industrie et du commerce a augmenté à 396.

Durant cette année de jubilé, l'industrie alimentaire, les coopératives d'achat, l'USAM et l'Association des détaillants ont imaginé en étroite collaboration le « Spectacle roulant ». Le train d'exposition des CFF, qui a fait la publicité pour les articles de marques et l'importance du commerce de détail en alimentation indépendant,

comprenait 15 wagons et avait une longueur de 208 mètres. Il s'est arrêté dans 52 gares.

- Création de l'école professionnelle propre à l'Association « La Mouette » à Montreux, parce que le principal problème de la profession était entre autre le manque de connaissances professionnelles. L'Association a loué cette belle villa au bord du lac Léman tout près du château de Chillon dès le 1<sup>er</sup> mai 1953, puis l'a achetée le 15 mars 1954.
- 1956 Cette année-là, les heures d'ouverture des magasins faisaient déjà parler d'elles et l'on a même parlé de l'idée d'une loi suisse sur la fermeture des magasins. Les années 50 ont été marquées par la lutte contre Migros et la personne de Gottlieb Duttweiler. En effet, les détaillants privés n'ont pas seulement souffert de la forte expansion des magasins Migros et des camions Migros, mais également de l'engagement politique de l'Alliance des indépendants.
- Ernst Anrig a succédé à Paul Wirtz comme président central de l'Association. Paul Wirz, président d'honneur, et son successeur Ernst Anrig (président de l'Association de 1958 à 1975) tenaient beaucoup à la promotion de la relève. Dans les années 1965 à 1967 l'Association offrait chaque année un cours de promotion de la relève de 4 semaines à « La Mouette » sous la devise : « de vendeur à entrepreneur ».
- En 1960, la structure du commerce de détail en alimentation indépendant était la suivante : 10723 détaillants privés affiliés à des organisations d'achat, 5094 filiales, 4850 détaillants restant selon une estimation de VELEDES. En 1960, la part de marché des détaillants en alimentations privés était d'environ 54%.
- 1964 Le 26 novembre 1964, inauguration du nouvel immeuble à la Falkenplatz 1 à Berne
- 1967 Le 2 février 1967 Promarca a décidé unilatéralement d'abolir les prix imposés. Cette décision a fortement intensifié la concurrence des prix, ce fut le début du dépérissement des magasins de quartier.
- Le commerce de détail indépendant a commencé à enregistrer les effets de la chute des prix imposés comme le montre l'exemple USEGO au nombre d'affiliations : 4288 membres en 1962, 3570 membres en 1969. Parallèlement VSK a nettoyé son réseau de points de vente. L'année 1970 a enregistré 200 fermetures de magasin (1969 VSK a changé de nom pour devenir Coop Suisse).
- 1970 Un nouveau grand changement est intervenu dans le commerce de détail suisse cette année avec l'ouverture le 12 mars du premier plus grand centre commercial de Suisse « Shoppi Tivoli Spreitenbach ». Un meilleur standard de vie, la mobilité, la construction du réseau autoroutier suisse ont rapidement permis la création de nouveaux centres commerciaux.
- 1972 Inauguration du Centre de formation professionnelle Hôtel Victoria à Chexbres, en remplacement de la villa « La Mouette » à Montreux, qui a été vendue après l'abandon du projet de construction d'un nouveau bâtiment au même endroit.

- Les 23 et 24 juin, l'Association a fêté son 75° anniversaire avec une manifestation à Davos, où a eu lieu également le changement de président. Hansrudolf Schumacher de Berne a succédé à Ernst Anrig de Sargans.
- L'Association a vendu l'Hôtel Victoria en raison du manque de rentabilité et ce fut la fin de « La Mouette » en tant qu'organisation de formation propre à VELEDES. L'École professionnelle suisse pour le commerce de détail et l'Institut suisse pour la formation de cadres d'entreprise ont ensuite repris la formation professionnelle et continue.
- En raison du changement structurel continu dans le commerce de détail en alimentation, qui a entrainé une importante fermeture de points de vente chez les détaillants en alimentation, l'Association a cherché un soutien auprès de la politique, entre autre avec le Département fédéral de l'économie (conférence au sommet avec le Conseiller fédéral F. Honegger le 4 février 1980).

Veledes, l'ASD et l'Association des droguistes ont largement soutenu l'initiative populaire fédérale « visant à garantir l'approvisionnement de la population en biens de première nécessité, et à lutter contre le dépérissement des petits commerces » du parti républicain de Suisse de mars 1979, qui a été authentifiée le 27 novembre 1980 avec 112'959 signatures.

- Étant donné que les deux secrétaires centraux sont partis à la retraite en 1981 et 1983, la Direction de l'Association s'est préoccupée dès 1979 avec les questions de personnel et a engagé pour le 1<sup>er</sup> avril 1981 Monsieur Peter Schütz, qui a été élu secrétaire central de Suisse alémanique en succession au Dr Helmut Zbinden le 1<sup>er</sup> janvier 1982. Le 1<sup>er</sup> octobre 1983 Pierre Hiltpold a succédé à Arthur Blatter.
- 1982 Changement à la tête de l'Association Gottfried Sulser de Klosters remplace Hansrudolf Schumacher de Berne.
- Le 14 août l'initiative populaire fédérale « visant à garantir l'approvisionnement de la population en biens de première nécessité, et à lutter contre le dépérissement des petits commerces » a été retirée après que le Parlement ait suivi le Conseil fédéral avec un rejet de 118 voix contre 10. De nombreuses négociations avec les parlementaires ont suivi, entrainant la remise de diverses motions dans l'intention de freiner l'expansion des grands distributeurs et le dépérissement des petits commerces.
- Lors d'une importante conférence de presse le 4 juillet, on a constaté que la Suisse était au 1<sup>er</sup> rang en ce qui concerne la concentration du commerce de détail et cela avec un recul des emplacements de vente dans le commerce de détail an alimentation constitutionnel de 14'885 unités en 1970 à 8'734 magasins en 1984. Dans une lettre ouverte aux parlementaires fédéraux, l'Association a demandé aux politiques de s'engager en faveur d'une loi plus sévère contre la concurrence déloyale. Le manque d'autolimitation de la part des grands distributeurs et une loi inappropriée sur la concurrence déloyale ont poussé les détaillants à prendre des mesures d'entraide. L'Association a lancé l'idée d'une « charte de concurrence loyale » massivement soutenue par l'industrie des produits de marque. Elle a également réussi à convaincre les grands distributeurs d'un règlement de droit privé de la concurrence, que le Conseil fédéral a finalement accepté. Cependant au moment de la signature du contrat, Denner AG a demandé une réglementation d'exception pour les discounters, ce qui a anéanti tous les efforts, malgré l'intervention du Conseil fédéral.

- Le nombre d'affiliés s'est réduit à 2'200 membres en raison de la fermeture de nombreux magasins et de la dissolution des sections en raison du dépérissement des petits commerces.
- Début des cours d'introductions obligatoires pour les apprentis des membres de Veledes, conformément à la loi fédérale sur la formation professionnelle
- Avec la création de la « troisième force » et la mise en œuvre du concept de vente de Primo/Vis-à-Vis par USEGO au printemps 1992, l'Association Veledes a écrit un nouveau chapitre de son histoire.
- Le 1<sup>er</sup> juin 1993, l'Association a créé la Revue de l'alimentation SA, avec comme actionnaires Veledes à 50% et Primo/Vis-à-Vis à 25% chacun.
- L'Assemblée générale de 1996 à Lugano a approuvé les changements concernant les structures de l'Association. À la place du Comité central existant, composé de représentants des sections cantonales et régionales, les représentants des différents preneurs de systèmes, les délégués de Primo/Vis-à-Vis, EPA Discount, Pick-Pay-Partner, Volg, Spar viennent compléter la Direction. Avec ce nouvel organe associatif, la Direction de l'Association espère créer une meilleure relation avec la base et une meilleure coordination entre les demandes relatives au système et l'Association professionnelle. La baisse du nombre d'affiliés (823 membres en 1995), du jamais vu jusqu'à ce jour, fut l'élément déclencheur de cette nouvelle orientation.
- 1998 Changement de président, Hans Matter de Pieterlen succède à Gottfried Sulser de Klosters.
- Le 29 juin 1999, Peter Schütz démissionne de sa fonction de directeur et de délégué de la fiduciaire SA pour la fin de l'année. Comme il n'était pas possible de transmettre intégralement le cahier des charges trop important de l'ancien directeur au futur directeur, l'Association a pris les mesures suivantes : abandon du secrétariat de l'UIDA, nouvelle orientation de la Revue alimentaire en annexe au magazine *Handel Heute* et la vente de la fiduciaire SA aux directeurs des fiduciaires de Veledes.
- 2000 Le 1<sup>er</sup> février 2000, Hans Liechti est engagé comme nouveau directeur de Veledes et élu définitivement par l'Assemblée des délégués le 10 mai 2000. Les samedi 20 et dimanche 21 mai 2000, l'Association a fêté le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa création dans la Kursaal de Berne.
- Lors de l'Assemblée générale 2001 à Meisterschwanden, pendant laquelle le Conseiller fédéral Samuel Schmid est intervenu comme orateur, on a aboli le système de délégués introduit en 1997 en raison du manque d'intérêt de la part des donneurs de systèmes excepté USEGO.
- Le 27 décembre 2001 l'éditeur Revue alimentaire SA a résilié le contrat d'édition avec Handel Heute pour la fin 2002, car Frimago (filiale du groupe Bon appétit) a résilié le contrat de collaboration et l'édition des annonces dans Handel Heute.
- Hans Matter, président de l'Association, a trouvé un repreneur pour son magasin pour le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et a occupé en plus de sa fonction de direction la fonction de conseiller auprès des détaillants affiliés à l'Association professionnelle. Il s'agissait d'une part de stopper l'hémorragie des membres et d'autre part de participer aux travaux préalables

en vue de l'introduction des cours interentreprises selon la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

En Suisse alémanique, le groupe Bon appétit vend Primo et Vis-à-Vis à Volg. En collaboration avec la communauté d'intérêts des détaillants USEGO, l'Association a recommandé à ses membres de refuser préventivement le transfert des contrats pour leur permettre de décider individuellement chez qui ils voulaient s'approvisionner en marchandises à l'avenir. Dans cette perspective, l'Association a élaboré une liste de fournisseurs possibles et a proposé son soutien lors de la création de la coopérative des détaillants « Treffpunkt ».

Les travaux préalables intensifs relatifs aux nouvelles professions de la vente ont duré de 2003 à 2005. Les cours interentreprises ont commencé début 2006. Veledes a investi une grande partie de son capital propre dans cette institution de formation, qui a été essentiellement édifiée par Marcel Mautz.

Vente de l'immeuble de la Falkenplatz 1 à Helvetic Trust Estates AG, Berne. Pour le secrétariat de Veledes et pour la salle de cours CIE de Berne Veledes a négocié un contrat de bail courant.

De 2000 à 2010, le commerce de détail en alimentation a subi de grands changements. Nous énumérons ici les plus importants : Coop a avalé EPA, puis Carrefour. Le groupe Bon appétit disparait du marché et avec lui les marques Primo et Pick Pay. Migros rachète Denner et se développe massivement dans le domaine des franchises avec VOI et Migrolino. Parallèlement Coop se renforce avec le format convenience Coop Pronto. Les discounters allemands Aldi et Lidl investissent le marché suisse et disposent fin 2010 de plus de 194 magasins.

## Le groupement de détaillantes Veledes

Le groupement de détaillantes Veledes a été créé en 1963 et en 1966 elles ont créé une association de clients pour le commerce privé. Le groupement de détaillantes a organisé chaque année, en plus des Assemblées annuelles, sa propre Assemblée générale. Il a édité dans son organe associatif « Commerce de détail » un bon nombre d'articles intéressants. Les femmes entrepreneuses indépendantes dans le commerce de détail participaient à cet organe de communication de même que de nombreuses épouses de détaillants en alimentation. Mlle Olga Krumm (présidente de 1967 à 1975) et Mme Lilly Brügger (présidente de 1976 à 1991), qui disposaient également de talents journalistiques, étaient des personnalités hors du commun. Les deux organisations furent victimes des changements structurels du commerce de détail en alimentation, ou plutôt elles n'ont pas trouvé de nouveaux membres. C'est pourquoi deux femmes ont été élues en tant que membres dans la Direction de l'Association professionnelle Veledes : Mme Elisabeth Hasler de 1991 à 1997 et Mme Gretli Kummer de 1997 à 2004

Cette chronique s'achève avec le terme de la fonction de président du rédacteur le 15 juin 2010.

Hans Matter